

Dans le cadre de sa mission de coordination des acteurs touristiques du territoire, l'Office de Tourisme accompagne les propriétaires de meublés de tourisme, de chambres d'hôtes et les agences de locations saisonnières, dans la structuration et la promotion de leur offre et dans leur adaptation à l'évolution générale de la demande touristique.



Retrouvez toutes les informations utiles pour optimiser la gestion de votre hébergement et l'attractivité de votre offre :

- La fiscalité
- La taxe de séjour
- Les assurances
- Le classement
- Les offres de services et d'accompagnement de l'Office de Tourisme

www.royanatlantique.fr/espace-pro/club-partenaires